

ATHENEUM LOUISIANAIS.

CONCOURS DE 1896.

NOMS

Des Rues

Qui ont été changés.

PREMIER DISTRICT.

Foucher, (communiqué à Poydras), maintenant Constance.
Martin, maintenant Willow.
Delord, maintenant avenue Howard.
Pearl, maintenant Poa.

DEUXIÈME DISTRICT.

Wilson, maintenant Beauchaine.
Oak, maintenant Orchid.
Port, maintenant Moss.
St-Jean, maintenant Bell.
Washington, maintenant Rodriguez.
Chemin en Bayou, (de Nord Remparts à Nord Claiborne), maintenant Hôpital.
Chemin en Bayou, (commence à Nord Claiborne, au lieu de Nord Remparts).
Claiborne, maintenant Arthur.
Clay, (nord du Chemin de la Métairie), maintenant Emmett.
Gaines, maintenant Germain.
Génie, maintenant Freeman.
Hôpital, (maintenant du fleuve à Nord Claiborne, puis au lac).
Avenue Jackson, (anciennement aveue Van Buren), maintenant avenue Chalmette.

Avenue Monroe, maintenant avec une.
Webster, maintenant Voisin.

TROISIÈME DISTRICT.

Les avocats trouvaient utile à consulter les actes ci-dessous des jours où sont applicables (évoqués) à la Cour Supérieure, les affaires des diverses paroisses de l'Etat.

Asie, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.

Ascension, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Assomption, le quatrième lundi de mars et de novembre.

Automne, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.

Baton Rouge, Est, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Baton Rouge, Ouest, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.

Bienville, les seconds lundis de mai et de décembre.

Bon Secours, les seconds lundis de mai et de décembre.

Caddo, les seconds lundis de mai et de décembre.

Calcasieu, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.

Caldwell, les seconds lundis de mai et de décembre.

Cameron, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.

East Carroll, les seconds lundis de mai et de décembre.

Ouest Carroll, les seconds lundis de mai et de décembre.

Catahoula, les seconds lundis de mai et de décembre.

Claiborne, les seconds lundis de mai et de décembre.

Comme, les seconds lundis de mai et de décembre.

Concordia, les seconds lundis de mai et de décembre.

Graet, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.

Iberia, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Iberville, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.

Jackson, les seconds lundis de mai et de décembre.

Jones, les premiers et seconds lundis de chaque mois.

Lafourche, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Lafayette, secondes lundis de janvier, d'avril et de novembre.

Lincoln, seconds lundis de mai et de décembre.

Marion, quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Madison, seconds lundis de mai et de décembre.

Moss Pointe, deuxième lundi de janvier, d'avril et de novembre.

Natchitoches, secondes lundis de janvier, d'avril et de novembre.

Tangipahoa, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Union, les seconds lundis de mai et de décembre.

Vermilion, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.

Vernon, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.

Washington, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Webster, les seconds lundis de mai et de décembre.

Winn, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.

Ousitcha, seconds lundis de mai et de décembre.

Oriane, premiers et troisèmes lundis du mois.

Paquennes, premiers et troisèmes lundis du mois.

Pointe Coupee, seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.

Rapides, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.

Rod River, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.

St-Louis, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

St-Martin, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

St-Tammany, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Tensse, les seconds lundis de mai et de décembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Thibodaux, les premiers et troisèmes lundis du mois.

St-Charles, les troisièmes lundis de janvier, d'avril et de novembre.

St-Hélène, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

St-Jean-Baptiste, les troisièmes lundis de janvier.

St-James, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

St-Laurent, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.

St-Marie, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

St-Tammany, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Tensse, les seconds lundis de mai et de décembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Thibodaux, les premiers et troisèmes lundis du mois.

Bernard, les premiers et troisèmes lundis du mois.

St-Charles, les troisièmes lundis de janvier, d'avril et de novembre.

St-Hélène, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

St-Jean-Baptiste, les troisièmes lundis de janvier.

St-James, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

St-Laurent, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.

St-Marie, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

St-Tammany, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Tensse, les seconds lundis de mai et de décembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Thibodaux, les premiers et troisèmes lundis du mois.

Bernard, les premiers et troisèmes lundis du mois.

St-Charles, les troisièmes lundis de janvier, d'avril et de novembre.

St-Hélène, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

St-Jean-Baptiste, les troisièmes lundis de janvier.

St-James, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

St-Laurent, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.

St-Marie, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

St-Tammany, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Tensse, les seconds lundis de mai et de décembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Thibodaux, les premiers et troisèmes lundis du mois.

Bernard, les premiers et troisèmes lundis du mois.

St-Charles, les troisièmes lundis de janvier, d'avril et de novembre.

St-Hélène, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

St-Jean-Baptiste, les troisièmes lundis de janvier.

St-James, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

St-Laurent, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.

St-Marie, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

St-Tammany, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Tensse, les seconds lundis de mai et de décembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Thibodaux, les premiers et troisèmes lundis du mois.

Bernard, les premiers et troisèmes lundis du mois.

St-Charles, les troisièmes lundis de janvier, d'avril et de novembre.

St-Hélène, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

St-Jean-Baptiste, les troisièmes lundis de janvier.

St-James, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

St-Laurent, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.

St-Marie, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

St-Tammany, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Tensse, les seconds lundis de mai et de décembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Thibodaux, les premiers et troisèmes lundis du mois.

Bernard, les premiers et troisèmes lundis du mois.

St-Charles, les troisièmes lundis de janvier, d'avril et de novembre.

St-Hélène, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

St-Jean-Baptiste, les troisièmes lundis de janvier.

St-James, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

St-Laurent, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.

St-Marie, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

St-Tammany, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Tensse, les seconds lundis de mai et de décembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Thibodaux, les premiers et troisèmes lundis du mois.

Bernard, les premiers et troisèmes lundis du mois.

St-Charles, les troisièmes lundis de janvier, d'avril et de novembre.

St-Hélène, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

St-Jean-Baptiste, les troisièmes lundis de janvier.

St-James, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

St-Laurent, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.

St-Marie, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

St-Tammany, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Tensse, les seconds lundis de mai et de décembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Thibodaux, les premiers et troisèmes lundis du mois.

Bernard, les premiers et troisèmes lundis du mois.

St-Charles, les troisièmes lundis de janvier, d'avril et de novembre.

St-Hélène, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

St-Jean-Baptiste, les troisièmes lundis de janvier.

St-James, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

St-Laurent, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.

St-Marie, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

St-Tammany, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Tensse, les seconds lundis de mai et de décembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Thibodaux, les premiers et troisèmes lundis du mois.

Bernard, les premiers et troisèmes lundis du mois.

St-Charles, les troisièmes lund